Cybercriminalité : « Il faut qu’on voie que la Côte d’Ivoire réagit » | CIO MAG

Cybercriminalité : « Il faut qu’on voie que la Côte d’Ivoire réagit »

« L'enjeu qu'a la Côte d'Ivoire aujourd'hui, c'est justement de dire de manière internationale tout ce qu'elle est en train de mettre en œuvre ici », assure Denis Jacopini, expert informatique assermenté spécialiste en cybercriminalité et protection des données personnelles. Membre de la Compagnie nationale française des experts de Justice en Informatique et techniques associées (CNEJITA), il a participé du 7 au 8 juin 2016 à Abidjan, à la 8ème édition de l'IT Forum Côte d'Ivoire sur la « Transformation numérique face à la protection des utilisateurs ». Loin des clichés et des idées reçues, le professionnel du crime en ligne a confié à CIO Mag l'image que la Côte d'Ivoire donne de l'extérieur et fait des propositions allant dans le sens de l'amélioration de la lutte contre la cybercriminalité. Sensibilisation des décideurs, opérations coup de poing, médiatisation des arrestations… la Côte d'Ivoire est, selon lui, en bonne voie pour renforcer la confiance dans son environnement numérique.

7 juin 2016. Denis Jacopini à la 8ème édition de l'IT Forum Côte d'Ivoire qui s'est déroulée du 7 au 8 juin dernier à la Maison de l'Entreprise, à Abidjan, sur le thème : « Transformation numérique face à la protection des utilisateurs ».

CIO Mag : Quelle image la Côte d'Ivoire donne-t-elle de l'extérieur dans le domaine de la cybercriminalité ?
Denis Jacopini : Depuis quelques années, la Côte d'Ivoire est connue en Europe comme le pays d'Afrique où se passent la très grande majorité des arnaques sur internet, à un point où lorsque quelqu'un reçoit un email qui vient de Côte d'Ivoire, il pense automatiquement à une arnaque, au mieux se méfie, au pire supprime le message sans même lui accorder la moindre attention. Ainsi, associer la Côte d'Ivoire à des arnaqueurs, n'est pas bon pour l'image du pays. Ceci dit, ma présence ici m'a réconforté.
En lisant la presse spécialisée, dont CIO Mag, je savais déjà que la Côte d'Ivoire réagissait face à ce phénomène, qu'elle mettait en place des méthodes et qu'elle engageait des actions pour permettre à la fois aux directeurs de systèmes d'information – DSI – et aux utilisateurs d'augmenter en compétence et de se soucier de ce problème de sécurité. Et, en venant ici, ça m'a réconforté. Je m'en suis surtout rendu compte au travers du discours du ministre de l'Economie numérique et de la Poste (à l'ouverture de la 8ème édition de l'IT Forum Côte d'Ivoire, NDLR). Il a fait une présentation de la manière dont il voit l'évolution de la Côte d'Ivoire dans le domaine du numérique. Son discours a été rassurant en indiquant que le pays avait à la fois une démarche active dans la cybersécurité et accordait une attention particulière aux moyens permettant d'associer confiance et développement numérique.
On a facilement pu remarquer que le ministre maîtrise le sujet et qu'il sait de quoi il parle. Il est prêt à emmener avec lui le pays dans cette transformation numérique. Quasiment toutes les entreprises vont devoir assurer cette métamorphose. Le pays doit pouvoir les accompagner dans cette transformation numérique. L'enjeu qu'a la Côte d'Ivoire aujourd'hui, c'est justement de dire de manière internationale tout ce qu'elle est en train de mettre en œuvre ici.

C.M : Selon vous quels sont les actions sur lesquelles la Côte d'Ivoire doit miser pour véritablement restaurer son image et créer un environnement numérique de confiance ?
D.J : A mon avis, ça devrait passer par une médiatisation des arrestations. Il y a des milliers de délinquants ayant organisé et mené des arnaques en tous genres à partir de cybercafés. On apprend de temps en temps sur la presse francophone spécialisée que se sont produites des arrestations mais ça reste sur les journaux peux lus. Il faut vraiment s'intéresser à la Côte d'Ivoire et consulter la presse locale pour le savoir. A mon avis, les actions qui sont faites dans le pays mais aussi tous les accords et toutes les coopérations qui sont établis avec les autres pays doivent internationalement être connues et notamment par le grand public qui a besoin d'être rassuré car régulièrement victime d'actes originaires d'ici.
Lorsqu'il y a une coopération qui est mise en place avec l'ANSSI (l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, NDLR) en France, avec l'OCLCTIC, l'Office centrale de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication, en termes de formation et de sensibilisation en Côte d'Ivoire, il faut que cela se sache. Il faut qu'on voie que la Côte d'Ivoire réagit que les autorités se forment, sont en train de monter en compétence. Maintenant, ce qui manque, ce sont les preuves. Mais les preuves, ce sont effectivement les statistiques pouvant faire mention de l'évolution du nombre d'arrestations que j'espère suivies d'une chute considérable des arnaques qui pourraient venir rassurer les pays victimes. Il y aura toujours des arnaques, mais celles venant de Côte d'Ivoire doivent être combattues sans cesse pour finir par les rendre anecdotiques.

C.M : Hormis les arrestations, une forte sensibilisation de la jeunesse ivoirienne ne peut-elle pas également contribuer à réduire le nombre d'arnaques venant de la Côte d'Ivoire ?
D.J : D'après ce que j'ai compris, les adolescents ou les jeunes qui sont concernés sont des personnes qui, dans la société, sont déjà en marge des règles. Ils essaient de se débrouiller par leurs propres moyens sans passer par la case Travail, la case Honnêteté. C'est tout aussi grave que de se rapprocher de la drogue. Que fait le pays contre la drogue ? Ce qu'elle fait contre ce fléau, elle doit aussi le faire pour combattre la cybercriminalité. Comme dans d'autres régions du monde, s'attaquer à ce phénomène doit se faire en s'appuyant sur des entraides internationales.
« CE QUI MANQUE MAINTENANT CE SONT LES MOYENS POUR LES POUVOIRS PUBLICS DE MENER DES OPÉRATIONS COUP DE POING. GRÂCE À CELA, IL EST PROBABLE QUE LES JEUNES POUVANT ENCORE CHANGER DE VOIE, LE FERONT PAR PEUR.»
L'analyse des flux financiers au travers de réseaux et des trains de vie incohérents avec les revenus connus sont de bonnes pistes à suivre pour comprendre le phénomène de la cybercriminalité. Ce qui manque maintenant ce sont les moyens pour les pouvoirs publics de mener des opérations coup de poing. Grâce à cela, il est probable que les jeunes pouvant encore changer de voie, le feront par peur. Ensuite, pour ceux qui, influencés, n'auront pas envie de rentrer dans le droit chemin, je pense en effet qu'une une forte sensibilisation pourra évidemment contribuer à réduire le nombre d'arnaques venant de Côte d'Ivoire.

C.M : Parlant de moyens, n'est-il pas opportun de renforcer la coopération avec la France et des pays comme le Canada pour muscler les opérations terrain, ce d'autant plus que les populations de ces pays sont bien souvent ciblées par les arnaques venant de Côte d'Ivoire ?
D.J : Jusqu'à maintenant, la coopération n'y était pas. Elle était surtout en Europe. En dehors de l'Europe, c'était très difficile d'établir une coopération. Moi, il y a une question que je me pose : pourquoi d'ici ils vont essayer d'arnaquer la France ou le Canada ? Déjà parce qu'il n'y a pas de barrière au niveau de la langue. Puis, ce sont des pays qui ont des moyens. Qui sont prêts à payer pour rencontrer l'amour. On ne va pas essayer d'arnaquer un pays pauvre. Donc, on s'oriente vers ces pays-là.
Depuis maintenant quelques années, au-delà de l'évolution de la législation, la coopération internationale entre pays intérieurs et extérieurs de l'Europe s'est accentuée. Sans que ces pays n'aient forcément ratifié la Convention de Budapest, seul contrat officiel existant et contenant des protocoles d'entraides entre les autorités compétentes des différents pays impliqués, une entraide entre les organes judiciaires s'est naturellement créée. Aujourd'hui, l'entraide internationale est légion. C'est une forme de coopération qui n'a pas besoin de convention et qui, avec certains pays fonctionne très bien. En partie grâce à cela, la Côte d'Ivoire a commencé ces dernières années à s'attaquer au délinquants du numérique, réaliser des arrestations et amplifier ses actions…

C.M : Vous avez participé à l'IT Forum Côte d'Ivoire 2016 sur la sécurité des utilisateurs des services numériques. Partant de tout ce qui a été dit, comment entrevoyez-vous l'avenir de la Côte d'Ivoire dans 5 à 10 ans ?
D.J : La Côte d'Ivoire est en bonne voie pour sortir la tête de la cybercriminalité. Elle est en bonne voie parce que le combat commence obligatoirement par la sensibilisation des décideurs. Et ce forum a réuni des DSI, des directeurs de la sécurité numérique, des chefs d'entreprises, des officiels, donc des personnes qui décident de l'économie du pays. Si, nous formateurs, consultants, professionnels de la cybersécurité, on a bien fait notre travail pendant ces deux jours, il est clair que les visiteurs sont repartis d'ici avec de nouvelles armes. Maintenant, ceux qui auront été convaincus aujourd'hui ne seront pas forcément ceux qui seront les cibles de demain, des prochaines failles ou des prochaines attaques. Les prochaines victimes continueront à être les utilisateurs imprudents, ignorants et des proies potentielles qui n'ont pas pu être présentes à l'IT Forum. À force de sensibiliser les chefs d'entreprises, les DSI, et de faire en sorte que la sensibilisation à la cybersécurité et aux comportements prudents commence dès l'école, nous auront bientôt une nouvelle génération d'utilisateurs mieux formés et mieux armés.
Un autre phénomène qui tend à être inversé est celui de la faible importance accordée à la sécurité informatique. Quel que soit l'endroit dans le monde, la cybercriminalité est quelque chose d'inévitable et la sécurité informatique, en raison d'une course effrénée à la commercialisation à outrance, a trop longtemps été négligée par les constructeurs et les éditeurs de logiciels. Ils devront sans doute se conformer au concept « Security by design ».
Avant de miser sur sa R&D (Recherche et Développement) pour créer ou répondre à des besoins et commercialiser à tout prix pour rapidement la rentabiliser et ne chercher que les profits financiers, il deviendra bientôt obligatoire de penser sécurité avant de penser rentabilité. Avec l'évolution incoercible du numérique dans notre quotidien (objets connecté, santé connectée, vie connectée), il est indispensable que la sécurité des utilisateurs soit aussi le problème des inventeurs de nos vies numériques et pas seulement de ceux dont le métier est de réparer les bêtises des autres. La Côte d'Ivoire fait désormais partie des pays impliqués par ce combat et je n'ai aucun doute, ce pays se dirige droit vers une explosion de l'usage du numérique et une amélioration de sa lutte contre la cybercriminalité.

C.M : Au niveau international, quelle est la nouvelle tendance en matière de cybercriminalité?
D.J : Au Forum international de la cybercriminalité (FIC 2016), j'ai assisté à une présentation faite par un chercher en cybersécurité autour de l'étude de l'évolution d'un RAT (Remote Access Tool). Des virus utilisant des failles existent déjà mais la présentation portait sur une nouvelle forme de logiciel malveillant encore plus perfectionné en matière d'impacts et de conséquences sur les postes informatiques des victimes. On connaissait des failles en Flash, en Visual Basic et dans d'autres types de langages mais la faille en Java est une faille qui aujourd'hui peut toucher tous les ordinateurs puisqu'énormément de systèmes et de web services sont conçus autour du langage Java.
J'ai trouvé la présentation très intéressante et j'ai trouvé l'effet dévastateur pour tous ceux qui attraperont ce « Méchangiciel ». A la fin de la présentation, j'ai approché l'intervenant et lui ai demandé quel était le moyen de propagation utilisé par ce virus ingénieux du futur ? Il m'a répondu qu'il se propage tout simplement par pièce jointe dans un e-mail. Ça reste aujourd'hui le principal vecteur de propagation de systèmes malveillants. Surtout, si c'est bien monté avec ce qu'on appelle des techniques d'ingénierie sociale, c'est-à-dire des actes qui permettent de manipuler la personne destinataire du piège, par exemple un CV piégé transmis à une agence d'emploi, rien de plus normal, même s'il est piégé ! C'est pourquoi l'autre vecteur sur lequel j'insiste, c'est le vecteur humain, la sensibilisation des utilisateurs afin d'augmenter le taux de prudence qu'ils doivent avoir lorsqu'ils reçoivent un email. Un email piégé a des caractéristiques que l'on peut assez facilement identifier et qui permettent de dire qu'il y a un risque, et mettre une procédure en cas de doute. Pour moi, même s'il existe des lunettes 3D, des hologrammes, des choses complétement folles au niveau technologique, j'ai l'impression que la propagation de la cybercriminalité va pouvoir se faire encore pendant pas mal de temps dans de vulgaires pièces jointes, et probablement encore dans les arnaques et le phishing.
Une fois que le pirate aura obtenu les clefs il pourra mener son attaque par « Menace Persistante Avancée (Advanced Persistent Threat) », autre grande tendance déjà depuis quelques années et encore pour longtemps !
Article original et propos recueillis par Anselme AKEKO

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet…) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Cybercriminalité : « Il faut qu’on voie que la Côte d’Ivoire réagit » | CIO MAG